

Harceleur interpellé en classe : 85% de Français applaudissent la Police du Val-de-Marne !

écrit par Jacques Martinez | 21 septembre 2023



Capture Google maps Un adolescent de 14 ans a été interpellé en plein cours au collège Henri-Barbuse à



Capture Google maps Un adolescent de 14 ans a été interpellé en plein cours au collège Henri-Barbuse à

Enfin, la police nationale du Val-de-Marne, après accord du Parquet de Créteil, a donné l'exemple dans la lutte contre le harcèlement chez les jeunes en interpellant, en plein cours, dans un collège d'Alfortville, un gamin « supposé » harceler un autre ado de 15 ans, d'un autre collège, voulant changer de sexe. Ce qui pose un problème aux « bien pensants » : s'ils soutiennent la victime, ils approuvent l'interpellation du gamin dans le collège et s'ils protestent contre cette interpellation, ils lâchent la victime...

Permettez moi de vous préciser, à propos de cette interpellation de l'ado accusé de harcèlement à même sa classe à Alfortville, que deux consultations téléphoniques ont eu lieu ce mercredi dans des émissions de la chaîne 23 de RMC du même groupe que BFMTV :

-dans Les Grandes Gueules, à la question « *Fallait-il interpeler l'élève en classe ?* » OUI à 84,7% !

-Puis, dans Estelle-Midi, résultat manifestement pas au goût d'Estelle Denis, par ailleurs excellente animatrice, à la

question , à propos de cette interpellation en classe, « *Choquante ? Pas choquante ?* » Les auditeurs ont répondu sans aucune contestation : OUI à... 85% !

Si l'adolescent de 14 ans a reconnu les faits qui lui sont reprochés, d'un point de vue judiciaire, tant que le jugement définitif ne lui aura pas été signifié, il reste « présumé innocent » : les faits viennent, en effet, d'être perpétrés mais qui dit que l'enquête ne va pas démontrer que c'est un copain qui fait chanter ce gamin et qui s'est servi du téléphone de ce dernier pour envoyer ces messages abjectes. J'y crois peu mais, c'est vrai qu'il se peut que cet ado ait été lui-même manipulé. Après cette subtilité, je pars du principe que c'est lui le (présumé) agresseur et que la victime est le jeune homme de 15 ans se disant fille.

Précision personnelle : dans une affaire, quelle qu'elle soit, je serai toujours du côté de la victime, quelle qu'elle soit, et contre l'agresseur, quel qu'il soit ! Que la victime soit politiquement ou idéologiquement opposée à mes idées et l'agresseur, lui, ayant les mêmes idées politiques que moi ! La défense de la victime, surtout si celle-ci est mineure, efface, pour moi, tout ce que peut être ou penser l'agresseur.

Dans ce cas, je suis donc du côté de la victime alors que je suis totalement opposé à ses désirs à savoir qu'à 15 ans à peine, il se soit transformé en fille mais j'espère qu'il n'est pas allé jusqu'à prendre des médicaments qui transformeraient à tout jamais son organisme au détriment de sa santé et même de sa physionomie ! Voire pire, s'être fait opérer voire « amputer » si jeune pour lui permettre de devenir... fille ! Si j'avais été son père...

-père que je ne critique, ni ne blâme puisque je ne connais rien de la vie de cette famille. Je n'émetts donc qu'une hypothèse- et, donc, dans ce cas, en tant que responsable de lui jusqu'à ses 18 ans, j'aurais tout fait pour que mon... garçon reste physiquement un garçon (ou ma fille reste une

fille) : qu'il soit homosexuel, cela ne m'aurait posé aucun problème et n'aurait eu aucune incidence sur mon jugement et sur ma relation père-fils avec lui.

Mais que, si jeune, il veuille être physiquement fille, j'aurais été intraitable comme l'est la majorité des pédopsychiatres pour lesquels la période de l'adolescence, c'est trop tôt pour décider de changer de sexe : le cerveau humain n'arrive à maturité qu'à la... trentaine ! Combien, notamment aux États-Unis, de gamins se sont-ils suicidés après de « simples » traitements chimiques ou suite à des amputations sexuelles ! Souvent de la part de chirurgiens faisant honte à leur profession car inspirés par le simple appât du gain -et non dans l'intérêt de l'enfant- !

Et, de ce fait, je suis contre l'agresseur, qui, pourtant comme moi, n'aime pas que des ados passent d'un sexe à l'autre, sauf que je trouve scandaleuse et infecte l'action de dénigrement qu'il est supposé avoir organisée contre ce garçon. Garçon qui est victime de cette mode destructrice qu'est le « wokisme », ce sac poubelle fourre-tout et dans lequel une minorité de la planète s'estimant par orgueil « bien pensant » jette tout ce qui pourrait emmer... le reste de la planète ! Quand on sait que « woke » signifie « éveillé » alors que les « wokistes » font tout pour nous... endormir avec leurs salades à dormir debout ou plutôt leurs arguments de bouts de ficelle voire de bas étages ne tenant pas mais, sur des cerveaux d'adolescents dont la formation tant intellectuelle que psychique est loin d'être mature, **ces agresseurs « wokistes » ne sont en fait que des... kystes se formant sur l'espèce humaine.**

Un kyste, selon Doctissimo, « est parfaitement isolé des tissus qui l'entourent grâce à sa paroi, et c'est à sa rupture ou la fissuration que les symptômes peuvent s'aggraver. » Et le « wokisme », au départ, était, selon moi, « parfaitement isolé des Terriens qui l'entouraient grâce à son isolement, et c'est en fissurant cet isolement

que ses idées ont pu se répandre et aggraver la situation des autres Terriens. »

Et parmi ces autres Terriens, des jeunes tel ce collégien que le mouvement « wokisme » a contaminé pour le transmuter en un mutant venu d'une autre planète : un jeune harceleur aggravant son jugement intellectuel jusqu'à abolir chez lui toute réflexion critique face à un autre jeune.

Peut-être aussi que cet agresseur s'est construit au sein d'un environnement culturel pas des plus respectueux envers le sexe que l'on disait faible ? Mais là ce n'est qu'une hypothèse.

Par ailleurs, que les policiers soient allés l'interpeler devant ses camarades, l'impact n'est-il pas des plus positifs ! Car cette action quelque peu spectaculaire a, de ce fait, l'avantage de faire comprendre à tous les autres harceleurs (et peut-être qu'il y en avait d'autres parmi ses copains de classe ? Si oui, quel avertissement cela a dû être pour eux ! Avertissement des plus positifs pour les victimes) oui, ces harceleurs inconscients tant de France que de Navarre, mais pas que, ceux de toute la France, DOM et TOM compris ! Ok, il n'y a plus de « DOM'TOM' » mais je préfère cet ancien acronyme au nouvel acronyme... les DROM-COM (Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer)...

Donc, espérons que cette « descente de police », parfaitement maîtrisée et si bien heureusement médiatisée par mes confrères journalistes, fera réfléchir des dizaines d'autres jeunes qui ne pensent qu'à euh... d'autres ados !

Quant à comprendre pourquoi, malheureusement pour les adolescents qu'ils ont entraînés jusqu'au suicide -souvent à cause du réseau social TikTok-, ces ados inconscients n'ayant qu'un pois chiche à la place du cerveau agissent ainsi...

Peut-être à cause d'une éducation donnée par des parents «

doltoisés » par les méthodes « soixante-huitardes » de leurs parents et grands-parents adeptes du Dr Françoise Dolto et sa formule désignant la période de l'adolescence à savoir « le complexe du homard » : selon cette « psy vedette » à l'époque, il est bien que l'ado ait des crises qui lui permettent de se libérer de sa carapace. Et, selon Françoise Dolto, les parents doivent en être heureux. En un mot, laissez les ados avoir des crises voire encouragez-les ! Comment s'étonner après qu'un ado, laissé à son libre arbitre, fasse des conn... ! C'était bien dans l'esprit de mai 68 : tuer le père ! Un fois le père « tué », l'ado peut alors se diriger vers ses copains qui, eux aussi, se sont débarrassés de leur père !...

Nous ne pouvons donc que nous réjouir que, grâce au trio du Val-de-Marne Magistrats-Policiers-Enseignants, le PÈRE ait été remis à sa place, à la vue de tous les Français ! Et formons le souhait que cela soit le « PREMIER PÈRE » d'une longue série et NON LE SEUL !

ENCADRÉ : Conseils pour des ados harcelés :

Sur le site Justifit :

<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/droit-penal-harcelement/>

Titre : *Le harcèlement sous toutes ses formes : quels sont les recours pour les victimes ?* par Marine Gautier, journaliste, le 08/09/2023.

Vous avez été victime d'un harcèlement ?

Rassurez-vous, les personnes ayant subi cet acte disposent de plusieurs recours.

En effet, le harcèlement est un délit puni par le Code pénal.

Il peut prendre plusieurs formes, notamment morale, touche toutes les couches sociales et intervient dans tous les milieux, que ce soit familial, professionnel, scolaire, etc.

Il s'agit d'un acte répété, par lequel l'auteur tient des propos ou agit dans le but de nuire physiquement ou moralement à sa victime.

Si vous êtes victime de tels agissements, parlez-en à un avocat spécialisé en droit pénal qui vous indiquera les démarches à suivre.

Sous quelles formes peut se manifester le harcèlement ?

Quelles sont les sanctions pénales qu'encourt l'auteur ?

Quelles sont les solutions dont disposent les victimes ?

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL (1967-2001),
l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN..